

Vos questions / nos réponses

## "Mon fils s'adonne au cannabis"

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/04/2010 16:16

Mon fils agé de 27 ans prend du cannabis depuis 10 ans je lui ai parlé ouvertement ns avons discuté de ts les risques il ne s'arrete pas, il vit loin de moi.Que dois-je faire ?

---

**Mise en ligne le 22/04/2010**

Bonjour,

Ce qui est positif dans cette situation, c'est que votre fils et vous avez pu échanger ouvertement autour de sa consommation de cannabis, ce qui traduit une relation de confiance entre vous. Effectivement, votre fils n'a pas été dans le déni.

Avec votre fils, vous nous expliquez que vous avez longuement échangé autour des risques. Cela peut être effectivement un aspect intéressant d'un échange qui peut, notamment, aider votre fils à mesurer d'éventuels dangers et peut-être déboucher sur un questionnement autour de la place qu'il donne au cannabis.

Toutefois, ne connaissant que la durée et n'ayant aucun élément sur la régularité de sa consommation et son intensité, nous ne pouvons dire quoi que ce soit d'une consommation qui serait ou non problématique pour votre fils.

Nous pouvons comprendre que vous désiriez que votre fils cesse de consommer du cannabis, mais ce désir ne semble pas être le sien. Effectivement, il n'est pas possible de désirer à la place d'une autre personne, même de son propre fils. La difficulté pour vous va alors être de ne pas tomber dans un sentiment d'impuissance. Nous pouvons comprendre que cette situation puisse générer en vous de l'anxiété. Beaucoup de familles sont déstabilisées et ne savent plus comment agir. Nous vous conseillons de téléphoner aux professionnels de drogues info service 0800.23.13.13 entre 8h00 et 2h00 (appel confidentiel et gratuit d'un poste fixe). Vous pourriez également prendre contact avec une consultation, confidentielle et gratuite, spécialisée pour les usagers de cannabis et leur entourage. Nous vous avons mis en lien ci-dessous une adresse.

Nous vous encourageons à maintenir un échange ouvert avec votre fils qui alors saura - s'il ne le sait certainement déjà - qu'il peut compter sur vous si besoin est.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**Centre AGORA - Angoulême**

59, place de la Bussatte  
CHCC- Centre Hospitalier Camille Claudel-0545  
**16000 ANGOULEME**

**Tél :** 05 45 95 97 00

**Site web :** [urls.fr/2h-Qy](http://urls.fr/2h-Qy)

**Secrétariat :** 9h-12h30 et 13h30-17h45 sauf le lundi apr-s-midi

**Substitution :** lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations sur rendez-vous en semaine sur le centre. Au centre info jeunesse, sur rendez-vous le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Adresse: 4 rue de la Place du Champ de Mars, Angoulême.

**Voir la fiche détaillée**